SARL

ABI SUPERMARKET – ABI EXOTIQUE

6 RUE ALSACE LORRAINE

89100 SENS

SIRET : 82062189400014

DECISION DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 10/09/2025

Après avoir exposé qu'il a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexes) de l'exercice clos le 31/12/2024

Ont pris les décisions ci-après relatives à :

- l'approbation des comptes
- l'affectation du résultat

1ère décision :

L'associé unique approuve les comptes de l'exercice clos le 31/12/2024 se soldant par un bénéfice de 3115 euros.

La SASU est soumise à l'impôt sur les sociétés (IS). L'associé unique approuve également le montant global des dépenses et charges.

2ème décision :

L'associé unique décide d'affecter ce bénéfice s'élevant à 3115 euros comme suit :

- 155 euros au compte de réserve légale
- Le solde soit 2960 euros en compte de report à nouveau

Des décisions qui précèdent, il a établi le présent procès-verbal qu'il a signé, validé, et consigné sur le registre de ses décisions.

Gérant et Associé unique

M Singababu VEERASINGAM



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

IDENTIFICATION

M veerasingam Singababu

A COMPLETER
A COMPLETER

N° d'adhérent : 20210750100000

Pour le compte de :
SARL ABI EXOTIQUE
6 RUE D ALSACE LORRAINE
89100 SENS

N° SIREN : 820 621 894
Période déclarée : Année 2024
Date limite de dépôt : 20/05/2025

ÉLÉMENTS DÉCLARÉS

Formulaire N° 2065 *(applicable à compter du 31/12/2024)*

Annexe N° 2065-BIS *(applicable à compter du 31/12/2022)*

Annexe N° 2033-A *(applicable à compter du 31/12/2023)*

Annexe N° 2033-B *(applicable à compter du 31/12/2024)*

Annexe N° 2033-C *(applicable à compter du 31/12/2021)*

Annexe N° 2033-D *(applicable à compter du 31/12/2021)*

Annexe N° 2033-E *(applicable à compter du 31/12/2021)*

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Impôt sur les sociétés

N° 2065
(Applicable à compter du 31/12/2024)

A - IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

2 - ADRESSE DU SIÈGE SOCIAL

Numéro, type et nom de voie	6 RUE D ALSACE LORRAINE		
Code postal	89100	Ville	SENS
		Pays	FRANCE

B - ACTIVITÉS

ACTIVITÉS EXERCÉES

ALIMENTATION GENERALE ET EXOTIQUE

C - RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION

1 - RÉSULTAT FISCAL

Bénéfice imposable au taux normal	3 115	Bénéfice imposable à 15%		Déficit *(report du 2033-B)*	

F - COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	Oui
Si oui, veuillez indiquer le logiciel utilisé	EBP EXPERT ELITE

AUTRES INFORMATIONS

2 - COORDONNÉES DU COMPTABLE

Forme juridique ou titre	ASSOCIATION LOI 1901	Nom et prénom ou dénomination	CLARISSE & CO
Numéro, type et nom de voie	2 PLACE DES HEROS		
Code postal	89100	Ville	SENS
N° téléphone	0953608583	Pays	France

Certifié Conforme

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2065-BIS

(Applicable à compter du 31/12/2022)

Impôt sur les sociétés
Annexe à la déclaration n° 2065

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (formulaire « néant »), veuillez cocher la case ☑

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-A

(Applicable à compter du 31/12/2023)

Bilan simplifié

A - ACTIF

	Brut	Amortissements Provisions	Net Exercice clos en N
1 - Actif immobilisé			
Immobilisations corporelles	4 516	1 406	3 110
TOTAL I *(5)*	4 516	1 406	3 110
2 - Actif circulant			
Stocks marchandises	8 106		8 106
Créances autres *(3)*	453		453
Disponibilités	11 582		11 582
TOTAL II	20 141		20 141
TOTAL GENERAL (I + II)	24 657	1 406	23 251

B - PASSIF

	Net Exercice clos en N
1 - Capitaux propres	
Capital social ou individuel	1 000
Réserve légale	2 110
Report à nouveau	2 807
Résultat de l'exercice	3 115
TOTAL I	9 032
3 - Dettes *(4)*	
Emprunts et dettes assimilées	13 445
Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA)	774
TOTAL III	14 219
TOTAL GENERAL (I + II + III)	23 251

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Compte de résultat simplifié de l'exercice

N° 2033-B
(Applicable à compter du 31/12/2024)

A - RÉSULTAT COMPTABLE

PRODUITS D'EXPLOITATION			Exercice N
Ventes de marchandises	dont export et livraisons intracommunautaires		64 557
		Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)	64 557

CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises *(y compris droits de douane)*		23 326
Autres charges externes		14 300
Rémunérations du personnel		21 273
Charges sociales		652
Dotations aux amortissements		1 406
	Total des charges d'exploitation (II)	60 957
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		3 600
Produits et charges divers	Charges financières (V)	485
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)		3 115

B - RÉSULTAT FISCAL

	Bénéfice	Déficit
	3 115	

1. RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS	Bénéfice	Déficit
	3 115	

2. RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS	Bénéfice	Déficit
	3 115	

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-C
(Applicable à compter du 31/12/2021)

Immobilisations
Amortissements – Plus-values – Moins-values

I - IMMOBILISATIONS

ACTIF IMMOBILISÉ	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations corporelles					
Installations générales, agencements et aménagements divers	2 332			2 332	
Autres immobilisations corporelles	2 184			2 184	
TOTAL rubrique I	4 516			4 516	

II - AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations (dotations de l'exercice)	Diminutions (amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises)	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Immobilisations corporelles				
Installations générales, agencements, aménagements divers		778		778
Autres immobilisations corporelles		628		628
TOTAL rubrique II		1 406		1 406

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-D

(Applicable à compter du 31/12/2021)

Relevé des provisions
Amortissements dérogatoires – Déficits reportables – Divers

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (formulaire « néant »), veuillez cocher la case ☑

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-E
(Applicable à compter du 31/12/2021)

Contribution économique territoriale
Détermination de la valeur ajoutée et effectifs

DÉCLARATION DES EFFECTIFS

Effectif moyen du personnel	1,00

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE

I - CHIFFRE D'AFFAIRES DE RÉFÉRENCE CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		64 557
	TOTAL 1	64 557

III - CHARGES À RETENIR POUR LE CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE

Achats		23 326
	TOTAL 3	23 326

IV - VALEUR AJOUTÉE PRODUITE

Calcul de la valeur ajoutée *(Total 1 + Total 2 - Total 3)*	41 231